

Quoi de neuf pour les contrats Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Ajout de fonds

Le **7 juillet 2025**, le nouveau fonds suivant a été ajouté aux contrats de **Régime enregistré d'épargne-études (REEE) à fonds distincts Manuvie** :

- **REEE Fonds distinct actions mondiales de base Manuvie**

Pour obtenir des informations complètes sur le fonds, y compris le code de fonds et le ratio des frais de gestion (RFG) de cet ajout, visitez l'outil **[Prix et rendement](#)**.

Ajout de fonds

À compter du 9 septembre 2024 (ou vers cette date), les fonds suivants seront disponibles dans le **Régime enregistré d'épargne-études (REEE) à fonds distincts Manuvie** :

- **REEE Fonds distinct Portefeuille FNB ingénieurs de dividendes mondiaux Manuvie**
- **REEE Fonds distinct de grandes capitalisations internationales Manuvie**

Nouvelle option de frais de souscription

Le 9 septembre 2024 (ou vers cette date), une option sans frais de souscription (sans récupération des commissions) sera ajoutée au fonds suivant :

REEE Fonds distinct d'épargne à intérêt élevé Manuvie

Par conséquent, les options Frais d'entrée et Sans frais ne permettront plus de nouveau dépôt, de dépôt subséquent, de PAC nouveau ou existant. Cependant, celles-ci resteront disponibles pour les transferts au sein de la même option de frais. Les PAC existants seront automatiquement transférés vers la nouvelle option de frais, qui sera également disponible pour de nouveaux dépôts, des dépôts subséquents et de nouveaux PAC.